

## **Communiqué de presse de l'intersyndicale**

Après 17 jours de grève, la Direction de Radio France ne semble toujours pas prendre la mesure de la situation. Confrontée à l'un des plus longs mouvements de grève de l'histoire de la radio publique, et à un gouvernement qui lui enjoint de négocier, elle se contente de respecter l'un des arbitrages de la Ministre de la Culture et de la Communication : le maintien des quatre formations musicales permanentes.

Sur tout le reste, le blocage persiste, en particulier :

- sur le préavis qui concerne la filière ouvrière (entretien, sécurité...) pour laquelle les salariés grévistes réclament la garantie de maintien des services et des effectifs ;
- sur le préavis qui concerne les radios locales, et la défense de leurs programmes locaux.

La Direction demeurant inflexible, les Organisations Syndicales réitèrent leur demande de médiation et donnent rendez-vous aux salariés mardi 7 avril à 10h pour une assemblée générale. Paris le 4 avril 2015